

**Projet de loi
pour contrôler l'immigration,
améliorer l'intégration**

Projet de loi pour contrôler l'immigration,
améliorer l'intégration

Anatomie d'une chute

(démocratique,
républicaine,
humanitaire...)

CHRONOLOGIE

**Annonce
de la
réforme**

**août
2022**

Sept.

**Premières
fuites**

Oct.

Nov.

**Débat
sans vote
à l'AN**

Déc.

**Dépot de
l'avant-projet
au CE**

**Janvier
2023**

CHRONOLOGIE

Débat
sans vote
à l'AN

Dépot de
l'avant-projet
au CE

Présentation
du projet en CM

Procédure accélérée

Enregistrement
du PJJ au Sénat

Version du PJJ
du Sénat

Annonce
du report

Nov.

Déc.

Janvier
2023

Fév.

Mars

Avril

Mai

CHRONOLOGIE

Présentation du PJJ
au Sénat

Annonce
du report

Examen
au Sénat

Avril

Mai

Juin

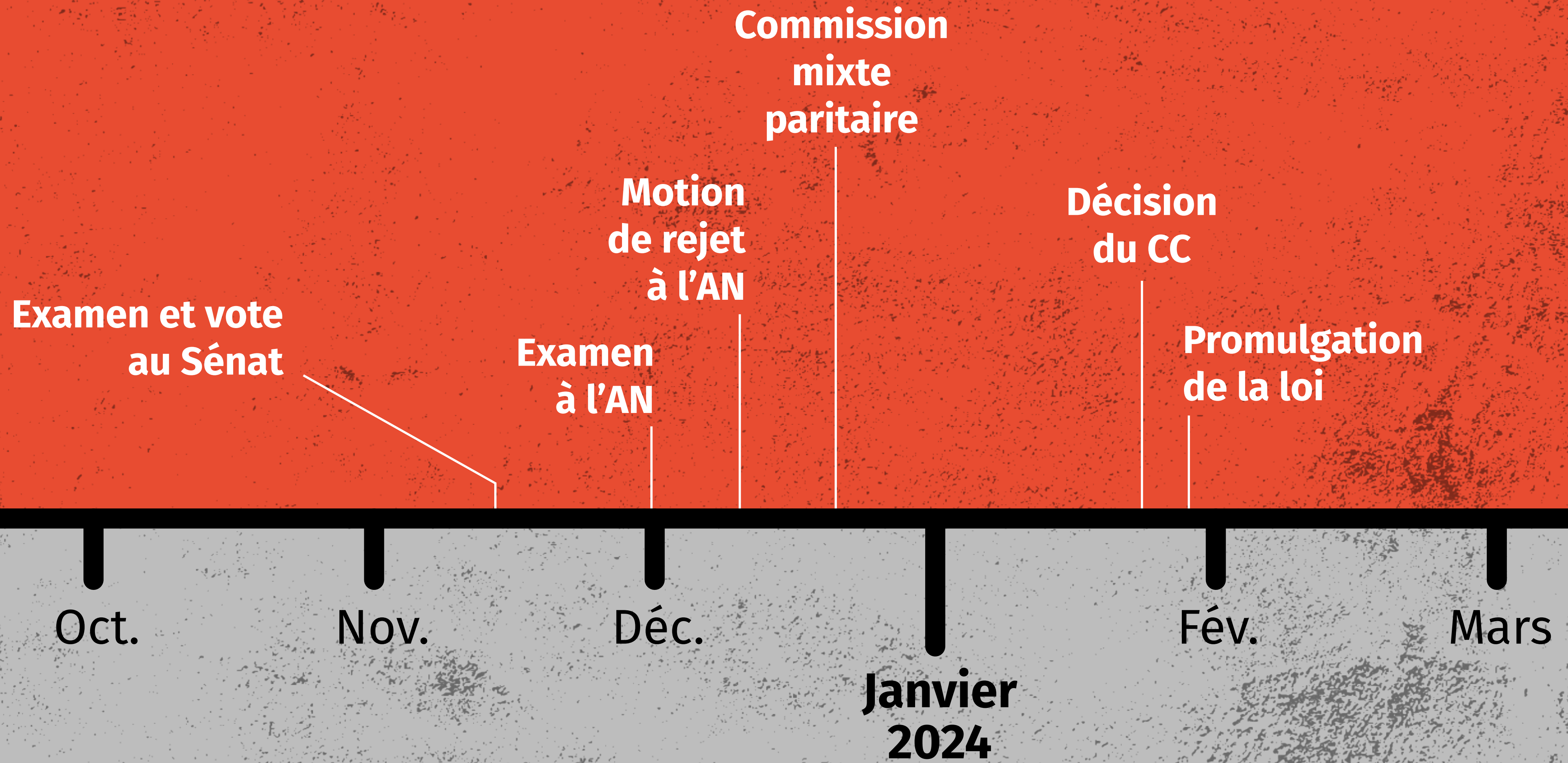
Juillet

Août

Sept.


Oct.

CHRONOLOGIE






Stéphane Ravier  @Stephan... · 11 h 

 Un veau qui naît dans une écurie ne sera jamais un cheval ; les Français le savent, il faut maintenant que les parlementaires le réalisent. Car la suppression du droit du sol est autant une évidence qu'une urgence !

[#StopImmigration](#)



Stéphane Ravier  @Stephan... · 11 h

 Un veau qui naît dans une écurie ne sera jamais un cheval ; les Français le savent, il faut maintenant que les parlementaires le réalisent. Car la suppression du droit du sol est autant une évidence qu'une urgence !

[#StopImmigration](#)



Valérie Boyer

@valerieboyer13



 Suivre

pic.twitter.com/FLp2XSGMh7

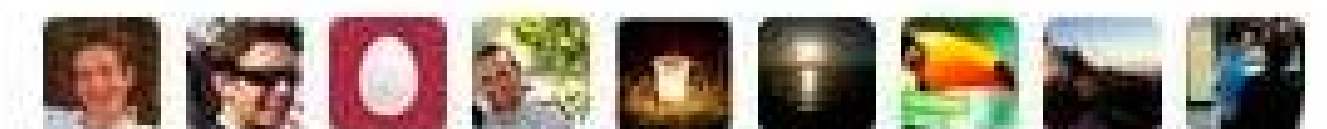
 Répondre  Retweeter  Favori  Plus

Le Droit du Sol est l'absurdité qui consiste à dire qu'un cheval est une vache parce qu'il est né dans une étable.

Charles Louis de Secondat dit Montesquieu

8
RETWEETS

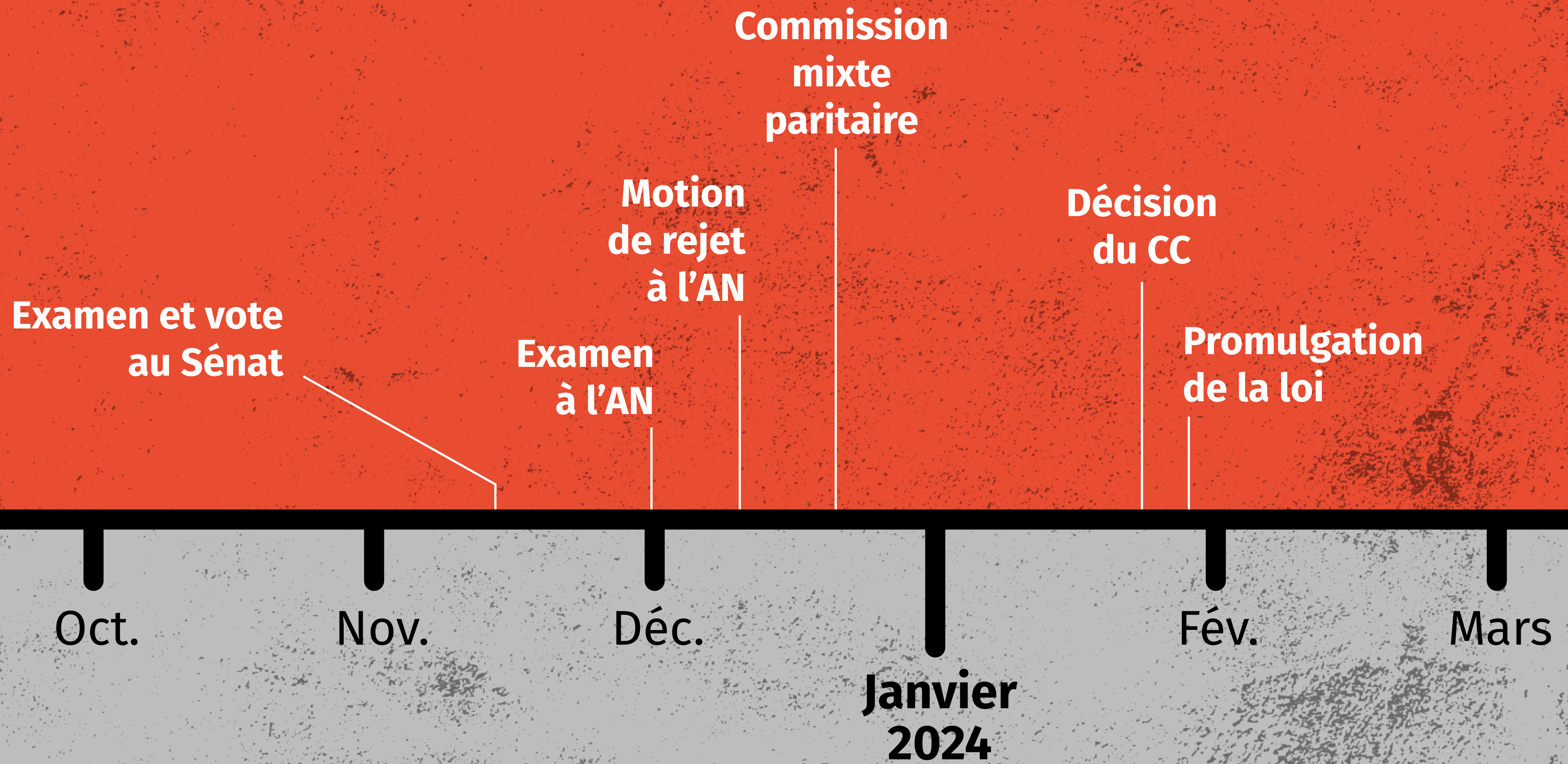
8
FAVORIS



12:03 PM - 8 Août, 13

[Signaler le média](#)

CHRONOLOGIE





Élisabeth BORNE
@Elisabeth_Borne · [Suivre](#)



L'Assemblée nationale a adopté largement le [#PJLimmigration](#).

C'est un texte nécessaire, utile, **attendu par les Français**.
Un texte efficace et conforme aux valeurs républicaines.

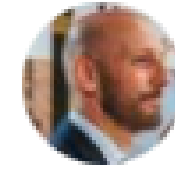
La majorité a fait bloc. La manœuvre du RN a échoué. Ce soir, seul l'intérêt général a gagné.

11:59 PM · 19 déc. 2023



1,8 k Répondre Copier le lien

[Lire 3,6 k réponses](#)



Stanislas Guerini
@StanGuerini



Le [#PJLimmigration](#) porté par [@GDarmanin](#) est un texte **attendu par les Français**.

J'ai confiance en l'esprit de responsabilité et en l'engagement des députés : nous trouverons une majorité pour le faire adopter.



Loi
irai

du mandat con
iner le dépassen

intérêt commun. Pour la suite, le processus législatif doit se poursuivre le plus rapidement possible. Ce texte est nécessaire et **attendu des Français**. Nous sommes déterminés à

*« **texte attendu par les Français** », avance Nadine Bellurot.*

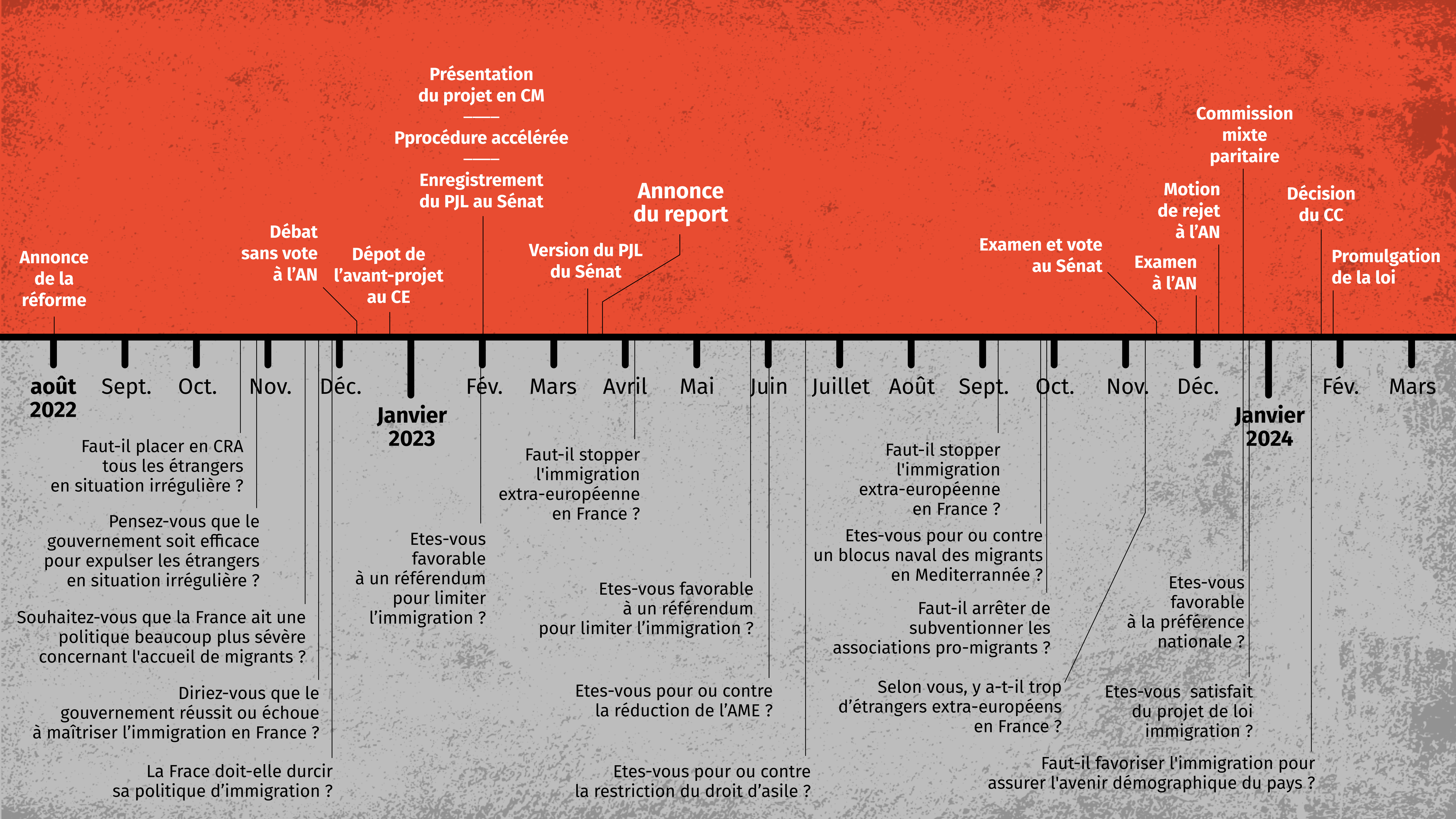
Un texte dont **l'article 3**, qui prévoit un titre de séjour d'un an renouvelable pour les travailleurs sans papiers dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre, fait particulièrement débat. De même que l'article 4, qui prévoyait la possibilité pour les demandeurs d'asile de travailler dès leur arrivée sur le sol français.

THIBAUT SOUPERBIE · POLITIQUE · UNE

DÉC
20

2432

Loi Immigration : Pour Huguette Tiegna, « un texte difficile mais nécessaire et **attendu par les Français »**



SONDAGE : PLUS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À L'ARRÊT DES SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS PRO-MIGRANTS

SONDAGE : 87% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'EXPULSION DES ÉTRANGERS FICHÉS S

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS ESTIMENT QU'IL Y A TROP D'IMMIGRÉS EXTRA-EUROPÉENS EN FRANCE

SONDAGE : 71% DES FRANÇAIS SE DISENT FAVORABLES À LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

SONDAGE : PLUS DE 2 FRANÇAIS SUR 3 SATISFAITS DE LA LOI IMMIGRATION

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QU'IL NE FAUT PAS FAVORISER L'IMMIGRATION POUR ASSURER L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

SONDAGE : 62 % DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM POUR LIMITER L'IMMIGRATION

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'ARRÊT DE L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE EN FRANCE

SONDAGE : PRÈS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES AU PLACEMENT EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 8 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QUE LE GOUVERNEMENT N'EST PAS EFFICACE POUR EXPULSER LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 67% DES FRANÇAIS VEULENT UNE POLITIQUE MIGRATOIRE PLUS SÈVÈRE

SONDAGE : 77 % DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LE GOUVERNEMENT «ÉCHOUE» À MAÎTRISER L'IMMIGRATION EN FRANCE

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UNE RESTRICTION DU DROIT D'ASILE DANS LE PAYS

SONDAGE : 69% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN BLOCUS MILITAIRE EN MÉDITERRANÉE FACE À L'AFFLUX DE MIGRANTS

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 VEULENT UN DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS PENSENT QU'IL FAUT STOPPER L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE

SONDAGE : 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À LA SUPPRESSION DU REGROUPEMENT FAMILIAL

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS SOUHAITENT QUE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT SOIT RÉDUITE AUX SOINS D'URGENCE POUR LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE



SONDAGE : PLUS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À L'ARRÊT DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS PRO-MIGRANTS

SONDAGE : 87% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'EXPULSION DES ÉTRANGERS FICHÉS S

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS ESTIMENT QU'IL Y A TROP D'IMMIGRÉS EXTRA-EUROPÉENS EN FRANCE

SONDAGE : 71% DES FRANÇAIS SE DISENT FAVORABLES À LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

SONDAGE : PLUS DE 2 FRANÇAIS SUR 3 SATISFAITS DE LA LOI IMMIGRATION

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QU'IL NE FAUT PAS FAVORISER L'IMMIGRATION POUR ASSURER L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

SONDAGE : 62 % DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM POUR LIMITER L'IMMIGRATION

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'ARRÊT DE L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE EN FRANCE

SONDAGE : PRÈS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES AU PLACEMENT EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 8 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QUE LE GOUVERNEMENT N'EST PAS EFFICACE POUR EXPULSER LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 67% DES FRANÇAIS VEULENT UNE POLITIQUE MIGRATOIRE PLUS SEVÈRE

SONDAGE : 77 % DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LE GOUVERNEMENT «ÉCHOUE» À MAÎTRISER L'IMMIGRATION EN FRANCE

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UNE RESTRICTION DU DROIT D'ASILE DANS LE PAYS

SONDAGE : 69% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN BLOCUS MILITAIRE EN MÉDITERRANÉE FACE À L'AFFLUX DE MIGRANTS

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 VEULENT UN DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS PENSENT QU'IL FAUT STOPPER L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE

SONDAGE : 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À LA SUPPRESSION DU REGROUPEMENT FAMILIAL

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS SOUHAITENT QUE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT SOIT RÉDUITE AUX SOINS D'URGENCE POUR LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE



SONDAGE : PLUS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À L'ARRÊT DES SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS PRO-MIGRANTS

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'ARRÊT DE L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE EN FRANCE

SONDAGE : 69% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN BLOCUS MILITAIRE EN MÉDITERRANÉE FACE À L'AFFLUX DE MIGRANTS

SONDAGE : 87% DES FRANÇAIS FAVORABLES À L'EXPULSION DES ÉTRANGERS FICHÉS S

SONDAGE : PRÈS DE 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES AU PLACEMENT EN CENTRE DE RÉTENTION ADMINISTRATIVE DE TOUS LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 VEULENT UN DURCISSEMENT DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS ESTIMENT QU'IL Y A TROP D'IMMIGRÉS EXTRA-EUROPÉENS EN FRANCE

SONDAGE : 8 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QUE LE GOUVERNEMENT N'EST PAS EFFICACE POUR EXPULSER LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 64% DES FRANÇAIS PENSENT QU'IL FAUT STOPPER L'IMMIGRATION EXTRA-EUROPÉENNE

SONDAGE : 71% DES FRANÇAIS SE DISENT FAVORABLES À LA PRÉFÉRENCE NATIONALE

SONDAGE : 67% DES FRANÇAIS VEULENT UNE POLITIQUE MIGRATOIRE PLUS SEVÈRE

SONDAGE : 6 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À LA SUPPRESSION DU REGROUPEMENT FAMILIAL

SONDAGE : PLUS DE 2 FRANÇAIS SUR 3 SATISFAITS DE LA LOI IMMIGRATION

SONDAGE : 77 % DES FRANÇAIS ESTIMENT QUE LE GOUVERNEMENT «ÉCHOUE» À MAÎTRISER L'IMMIGRATION EN FRANCE

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM SUR LA POLITIQUE MIGRATOIRE

SONDAGE : 7 FRANÇAIS SUR 10 PENSENT QU'IL NE FAUT PAS FAVORISER L'IMMIGRATION POUR ASSURER L'AVENIR DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS FAVORABLES À UNE RESTRICTION DU DROIT D'ASILE DANS LE PAYS

SONDAGE : 66% DES FRANÇAIS SOUHAITENT QUE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT SOIT RÉDUITE AUX SOINS D'URGENCE POUR LES ÉTRANGERS EN SITUATION IRRÉGULIÈRE

SONDAGE : 62 % DES FRANÇAIS FAVORABLES À UN RÉFÉRENDUM POUR LIMITER L'IMMIGRATION



Suite à la récente censure, par le Conseil Constitutionnel, de 32 articles de la loi immigration votée par l'Assemblée nationale, pensez-vous qu'il faille limiter les pouvoirs du Conseil Constitutionnel en matière de législation ?

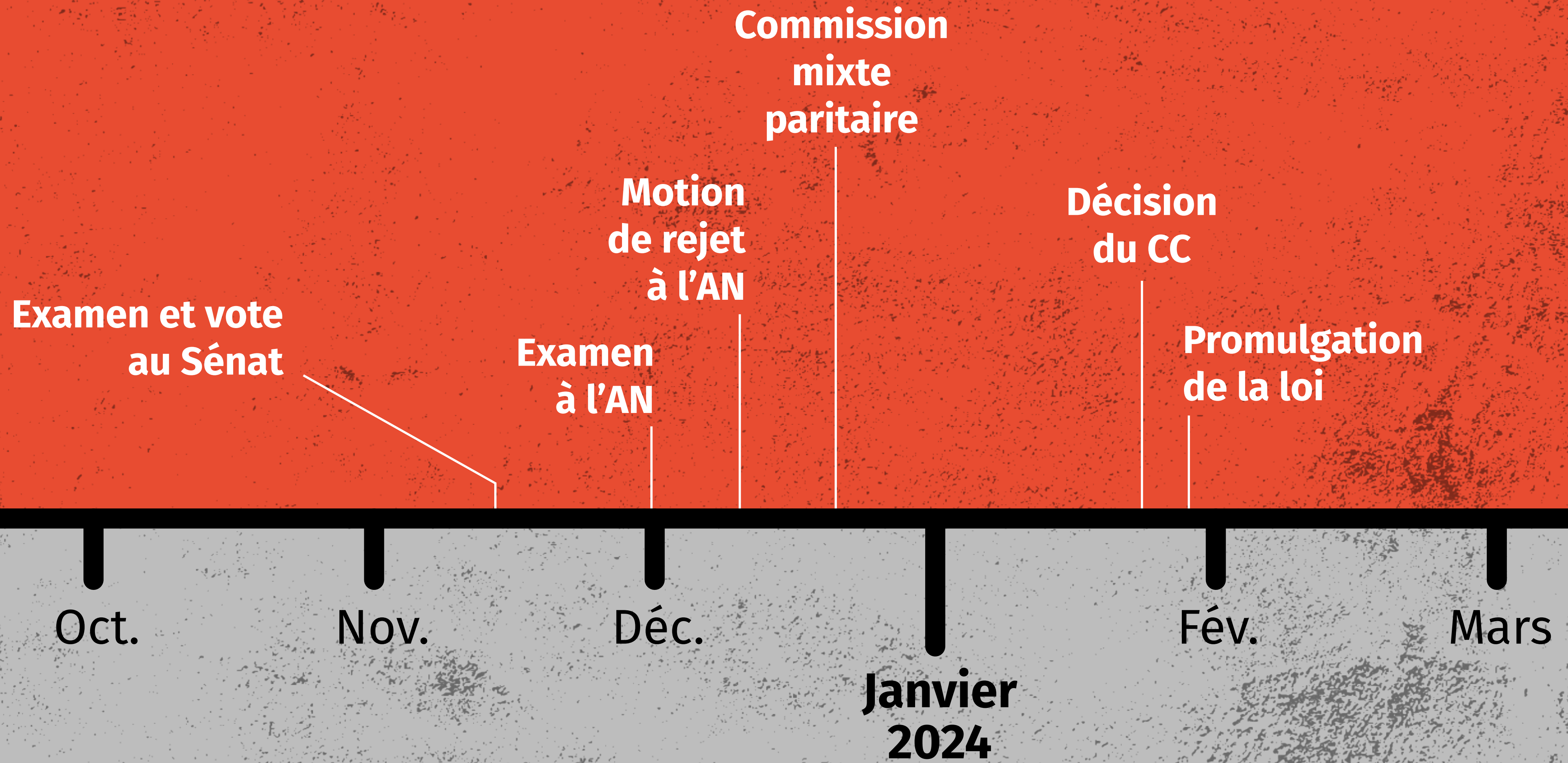
Une seule réponse possible

- Oui
- Non
- Je ne me prononce pas

Continuer »

[Mentions légales](#)

CHRONOLOGIE



LES ARTICLES CENSURÉS PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNELS

- Durcissement des conditions du regroupement familial
- Durcissement des conditions de rapprochement de conjoints de Français
- Durcissement des conditions d'obtention d'un titre de séjour pour soins
- Durcissement des conditions d'obtention d'un titre de séjour étudiant
- Suppression de la réduction tarifaire dans les transports publics pour les sans-papiers
- Dispense de demande de visa long séjour pour les Britanniques propriétaires d'une résidence secondaire
- Rétablissement du délit de séjour irrégulier
- Aggravation des sanctions pour le délit de "mariage frauduleux" et de reconnaissance frauduleuse de paternité
- Condition minimale de 5 années de résidence régulière pour bénéficier de certaines prestations familiales
- Légalisation systématique des acte
• d'état civil
- Déchéance de nationalité en cas de condamnation définitive pour homicide
- Rétablissement de la manifestation de volonté pour l'acquisition de la nationalité à 18 ans
- Extension des empêchements à l'acquisition de nationalité
- Durcissement des critères d'attribution d'un titre de séjour « VPVF » pour les jeunes majeurs confiés à l'ASE
- Autorisation de la prise d'empreintes coercitive par un officier de police judiciaire
- Création d'un cahier des charges pour l'évaluation de la minorité et de l'isolement des jeunes mineurs isolés
- Information des organismes sociaux par le préfet en cas de refus de séjour, retrait de titre, ou expulsion
- Attribution de l'aide au retour limitée à une fois
- Suppression du jour franc avant reconduite des personnes à la suite d'une décision de refus d'entrer
- Abaissement de l'âge pour faire une demande de réunification familiale
- Suppression du droit à l'hébergement d'urgence pour les étrangers sous le coup d'une OQTF ou expulsion (sauf en attente de leur éloignement/expulsion)
- Intégration des centres d'accueil et centres d'urgence pour demandeurs d'asile dans la loi SRU
- Exclusion des lieux d'hébergement des personnes déboutées définitivement du droit d'asile

- **Statistiques annuelles sur l'immigration**
- **Habilitation des services de la PAF à contraindre les personnes en instance d'éloignement à embarquer**
- **Élargissement des cas de figure permettant de refuser de délivrer ou renouveler des titres de séjour**

- Expérimentation, dans une dizaine de départements et sur 3 ans, d'une étude des titres de séjour "à 360°"
- Les étrangers qui obtiennent un premier titre de séjour, s'ils sont parents, devront s'engager à "assurer à leur enfant une éducation respectueuse des valeurs et des principes de la République".

- **Le renouvellement d'un titre de séjour pour passer à un titre de séjour longue durée sera conditionné par un niveau de langue minimum**
- **Les employeurs POURRONT proposer une formation linguistique à leurs employés étrangers.**

- **Régularisation des étrangers sans-papiers qui travaillent dans un métier « en tension »**

TITRE DE SÉJOUR «MÉTIER EN TENSION»

- Avoir travaillé 12 mois sur les 2 dernières années dans un métier «en tension» (liste en cours de MAJ)
- 3 ans de résidence en France
- Titre de séjour temporaire d'un an (sans droit au regroupement familial)
- Pas ouvert aux demandeurs d'asile ni étudiants
- La demande se fait sans l'aval de l'employeur

- Régularisation des étrangers sans-papiers qui travaillent dans un métier « en tension »
- Le statut d'auto-entrepreneur n'est plus accessible aux personnes sans-papiers
- Le "Passeport Talent" est transformé en "Titre de séjour talent" salariés titulaires d'un master, salariés d'une entreprise innovante, porteurs de projets économiques sérieux, investisseurs dans un projet économique en France, etc.
- Création d'une carte de séjour pour les professions médicales et de pharmacie

Pour avoir le droit de vivre et travailler légalement en France, un étranger doit :

- Prouver qu'il a travaillé illégalement dans un métier que les Français ne veulent pas, et dénoncer son employeur**
- Ou alors avoir déjà un bon niveau de vie et un projet économique dont la France pourrait bénéficier**
- Ou alors avoir un métier dans la santé, pour combler nos déserts médicaux**

- **Ajout d'une amende administrative pour les employeurs d'une personne sans-papiers**
- **Levée des protections contre l'expulsion**
- **Suppression de toutes les « protections » contre la délivrance d'une OQTF**

- **Création d'un fichier des personnes se déclarant mineures et soupçonnées d'infractions à la loi pénale**
- **Pas de placement en rétention pour les mineurs de 15 à 18 ans**
- **L'étranger en situation irrégulière qui dépose une demande d'asile peut être placé en rétention s'il présente un risque de fuite**

- La durée d'assignation passe de 6 mois à 1 an, son renouvellement passe de 1 à 2 fois
- Assouplissement des possibilités de placement en rétention
- Les étrangers de 18 à 21 ans ne peuvent plus bénéficier d'un CJM s'ils ont fait l'objet d'une OQTF au préalable

- **L'étranger qui sollicite un titre de séjour doit s'engager au « respect des valeurs républicaines »**
En cas de refus d'engagement, pas de délivrance du titre, ou pas de renouvellement, ou retrait
- **Refus de titre de séjour pluriannuel, ou de carte de résident, si l'étranger ne peut pas prouver qu'il réside habituellement en France** (au moins 6 mois par an)
ou s'il présente une menace grave à l'ordre public

- Possibilité de refuser un visa de long séjour au ressortissant d'un État délivrant un nombre particulièrement faible de laissez-passer consulaires
Modulation des aides au développement vis-à-vis des États peu coopératifs en matière de laissez-passer consulaires
- L'étranger qui fait l'objet d'une décision d'expulsion, qui est assigné à résidence, devra assumer les frais de la résidence en question

- **Durcissement de la définition du "risque de fuite" pour les personnes dublinées**
- **La personne qui ne respecte pas son assignation à résidence risque 15 000€ d'amende
3750€ d'amende en cas de non-présentation aux convocations de la police/gendarmerie**
- **Durcissement des peines contre les passeurs**

- **Durcissement des peines contre les "marchands de sommeil"**
- **L'étranger qui dépose plainte contre un marchand de sommeil se voit délivrer un TS provisoire le temps de la procédure**
- **Possibilité de sanctionner les compagnies en cas de non-respect de l'obligation de contrôle documentaire**

- **Autorisation de fouille des véhicules privés à la frontière, sur les bateaux dans les ports...**
- **Allongement des délai d'IRTF**
- **Les visas court séjour ne sont plus accessibles aux étrangers ayant déjà eu une OQTF dans les 5 ans précédents, et ne s'y est pas conformé**

DROIT D'ASILE

- mise en place progressive de pôles territoriaux dénommés « France Asile »
- L'OFPRA clôture la procédure si le demandeur quitte son hébergement sans motif légitime
- En cas de rejet définitif de la demande d'asile, OQTF automatique et fin de prise en charge immédiate des frais de santé
- Le retrait des CMA des demandeurs d'asile en cas de refus de la région d'orientation ou de refus d'hébergement

DROIT D'ASILE / CNDA

- Possibilité d'ouvrir des chambres territoriales
- Le juge unique devient la norme et la formation collégiale l'exception

➤ SIMPLIFICATION DES RÈGLES DU CONTENTIEUX

- Suppression de la procédure avec délai de recours à 72h et délai de jugement à 6 semaines ; application des procédures de droit commun aux OQTF prises à l'encontre des déboutés du droit d'asile
- Application de la procédure avec délai de recours de 7 jours et délai de jugement de 15 jours aux OQTF émises contre des étrangers détenus ;
- Extension de 1 à 3 ans la durée de l'OQTF permettant le placement en rétention ou l'assignation à résidence.
- Transposition dans le code de justice administrative d'un mécanisme de « contradictoire aménagé »
- Possibilité d'édicter une décision d'éloignement dès la date du rejet du recours contre la décision de l'OFPRA
- Visite domiciliaire aux fins de récupération du passeport d'un étranger assigné à résidence. Extension à 144 heures (contre 96 heures) de la durée de validité de l'ordonnance du JLD autorisant la visite domiciliaire d'un étranger assigné à résidence.
- Allongement de la première phase de rétention administrative : pas d'intervention du juge avant 4 jours.
- Caractère suspensif de l'appel de l'ordonnance du JLD mettant fin à la rétention administrative.
- Audience à proximité immédiate de la zone d'attente : suspension de l'audience en cas de mauvaise qualité de retransmission du conseil
- Augmentation de 24 à 48 heures du délai dans lequel le juge des libertés et de la détention (JLD) peut se prononcer sur le placement en ZA.

- **Habilitation à légiférer par ordonnance pour adapter les dispositions du projet de loi à l'Outre-mer**

Projet de loi pour
~~contrôler~~ **dissuader l'immigration,**
améliorer l'intégration

(mais seulement des étrangers qui comblent
nos besoins de main d'œuvre)